



## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

N°4138 - LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021



Le Premier ministre, Anatole Collinet Mackosso, lors des questions orales avec débat au gouvernement

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# L'Etat doit plus de 9 milliards FCFA aux établissements privés

Au cours de la séance des questions orales avec débat au gouvernement organisée le 3 décembre à Brazzaville, les sénateurs ont voulu en savoir un peu plus sur la dette de l'Etat vis-à-vis des établissements scolaires privés de l'enseignement supérieur qui s'élève à plus de neuf milliards FCFA, au titre des frais académiques et des

bourses. Depuis 2005, le gouvernement oriente des bacheliers dans des instituts et écoles supérieures agréés par l'Etat à Brazzaville et à l'intérieur du pays. Par cet acte, il prend ainsi la charge de payer les frais académiques et les bourses aux étudiants. Un engagement qu'il n'honore plus depuis plusieurs années.

Page 2

### SANTÉ

## La morgue de l'hôpital Blanche-Gomes fermée



Par note de service n° 00364 du 1er décembre 2021, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a décidé de la fermeture de la morgue de l'hôpital spécialisé Mère-Enfant Blancher Gomes. Tous les corps en dépôt sont traités jusqu'au dernier.

### COOPÉRATION

## AFD : 80 ans au service des communautés



L'Agence française de développement (AFD) a commémoré, le 3 décembre, les 80 ans de son ac-

tion dont 61ans au Congo où elle a pu financer près d'une quarantaine de projets.

L'institution, qui a pour mission de contribuer au progrès économique, social et environnemental des pays à revenus faibles et intermédiaires, a favorisé, pour le cas du Congo, l'accès de plus de 450 000 personnes à l'eau potable, le développement de l'employabilité des jeunes, la construction des infrastructures de transport, d'assainissement, d'énergie, de santé...

Page 4

### WEBTOO « MAOBI »

## Quinze talents dont trois Congolais sélectionnés

L'éditeur et directeur de média-diffusion de livres et de bandes dessinées (BD), Vladimir Lentzy, a dévoilé vendredi à Brazzaville, à l'issue de la 6e édition du festival Bilili BD, les premiers talents sélectionnés en Afrique par la maison d'édition Dupuis spécialisée dans la production des bandes dessinées. Au nombre des acteurs sélectionnés, figurent trois Congolais.

Il s'agit notamment de Rhys Massengo, Kevin Ekon Boman et Hance Iloki. Pour Vladimir Lentzy, le parcours et l'expérience des premiers auteurs de «Moabi» devraient emmener plus de jeunes Africains, passionnés de BD, à ne jamais baisser les bras.

Page 9



Vladimir Lentzy entouré de Paul Monthé, à gauche, et de Kevin Ekon Boman et Hance Iloki, à droite/Adiac

### EDITORIAL

## Barbelés

Page 2

## ÉDITORIAL

## Barbelés

Pour tenter de résister à la pression migratoire, chaque jour plus importante à ses frontières, l'Europe va-t-elle devoir s'emurer derrière les barbelés ? Obtiendra-t-elle le résultat escompté en essayant ou de renvoyer les migrants chez eux, ou de se trouver un incitateur à la migration parmi certains de ses voisins considérés comme étant de mauvaise foi ? Enfin, aura-t-elle gain de cause sans chercher à traiter le mal à la racine ?

Parmi les migrants massés à la frontière entre le Bélarus et la Pologne, ceux qui se prêtent aux médias sont divisés. Il y en a qui sont prêts à regagner leurs pays de provenance, d'où des candidats au retour convoyés par des avions affrétés pour la circonstance direction l'Irak notamment ; d'autres, en revanche, jurent sur tous les dieux que jamais ils ne prendront le départ dans le sens contraire préférant la précarité de leurs conditions d'accueil en Europe, quitte à y rester jusqu'à la fin de leurs jours.

Plus récemment encore, la mort par noyade de près d'une trentaine de personnes, dont des enfants, qui tentaient de gagner la Grande-Bretagne par la Manche au départ de la France, a suscité la compassion, l'indignation et la prise de conscience des dirigeants des deux pays et du reste de l'Europe sur la nécessité, désormais, pour leurs gouvernements, de mieux sécuriser cette frontière naturelle ; de mutualiser leurs efforts afin d'accentuer la traque des passeurs illégaux responsables de ce genre de drames.

Toutes ces manifestations sont, on peut dire, les ingrédients d'une crise de l'envie d'ailleurs née dans les pays du Sud que rien ne semble arrêter. Si l'on voit bien, l'Afrique, l'Asie, le Moyen Orient et l'Amérique du Sud continueront de se vider d'une bonne partie de leurs habitants, jeunes ou adultes, excités à l'idée de s'offrir une meilleure vie en Europe ou aux Etats-Unis. Sans doute les barbelés pourront devenir la nouvelle trouvaille de l'hostilité euraméricaine ainsi que l'expérimentent certains pays de ces deux pôles du monde aux économies viables.

Ces barbelés sont effrayants, parce qu'ils sont coupants, mais bien fragiles au regard de la réalité qui saute aux yeux : cela a été écrit à cette même place, noir sur blanc dans notre édition du 30 novembre, tant que va se creuser le fossé entre nations nanties et nations pauvres : « l'afflux des migrants vers les pays riches de l'Union européenne ne fera que s'aggraver dans les semaines, les mois, les années à venir et rien, contrairement à ce qui se dit dans les cercles gouvernementaux de cette partie du monde, ne pourra l'empêcher ».

Les Dépêches de Brazzaville

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'Etat doit plus de 9 milliards FCFA aux établissements privés

Les sénateurs ont interpellé le gouvernement, le 3 décembre, lors de la séance de questions orales avec débat, sur la dette que l'Etat traîne depuis des années auprès des promoteurs des écoles privées qui s'élèverait à 9 307 808 830 FCFA, au titre des frais académiques des étudiants orientés.

Depuis 2005, le gouvernement oriente certains bacheliers dans les établissements privés agréés par l'Etat à Brazzaville et à l'intérieur du pays. A travers cet engagement, le gouvernement prend en charge les frais académiques ainsi que les bourses. Pour diverses raisons, il n'arrive plus à honorer ses obligations contractuelles vis-à-vis de ces établissements. Cette situation a pour conséquence le refus de certains établissements de recevoir de nouveau les étudiants envoyés par l'Etat; la non-délivrance des diplômes aux étudiants finalistes ; difficultés liées à la poursuite des études ; l'impossibilité de se procurer des emplois.

Préoccupé par cette situation, le sénateur Jean Rodrigue Vouma a interpellé le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, sur les démarches envisagées pour réduire tant soit peu les souffrances des étudiants et les attentes de ces établissements.

Pour le chef du gouvernement, la situation des bacheliers de l'enseignement technique est devenue intenable tant au plan national qu'au plan international à cause des difficultés économiques et financières que traverse le pays. D'après lui, le gouvernement a entrepris des pourparlers par le biais des ministres chargés des questions d'Enseignement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays pour négocier les moratoires avec les établissements concernés. Le but étant de permettre à ces établissements de remettre au moins des parchemins aux étu-

dants ayant terminé leurs études et de conclure des échéanciers de paiement. « C'est un traitement global qui est en train d'être envisagé par le gouvernement. Nous pourrions avoir des résultats probants à partir de 2022 », a rassuré Anatole Collinet Makosso.

## Près d'une centaine de milliards FCFA pour régler le dossier du 4-mars

Les sénateurs ont également questionné le gouvernement sur la situation douloureuse du 4-mars 2012 qui est déjà à sa neuvième année. Selon le Premier ministre, le gouvernement n'est jamais resté indifférent face à ce drame qui a endeuillé le pays. En neuf ans, des allocations ont été, a rappelé Anatole Collinet Makosso, données aux familles sinistrées, quelques maisons réparées et environ 8 500 milliards FCFA décaissés et payés aux commerçants de la zone. « En 2021, le gouvernement avait inscrit 1360 milliards FCFA, il est possible que ces fonds n'ont pas pu être débloqués pour des tensions de trésorerie, mais la volonté politique y était et nous avons encore inscrit dans le budget 2022, une certaine ressource. Ce ne sont pas les quelques cinq ou dix milliards FCFA que nous pourrions inscrire au budget qui nous emmèneront à régler définitivement le problème du 4 mars qui se chiffre à près d'une centaine de milliards FCFA », a-t-il annoncé.

En vue de résorber la dette intérieure, le gouvernement a pris l'option de traiter le problème dans un cadre global. En effet, cette préoccupation a été inscrite dans le mémorandum des politiques économiques et financières qui est en finalisation de négociation avec le Fonds monétaire international. Au travers de ce mémorandum, le Congo pourrait bénéficier d'une facilité élargie de crédit (FEC) qui s'étendra sur trois ans. « Dans nos négociations, cela a été acté par nos partenaires. Au titre de l'année 2022, nous pourrions bénéficier de 201 milliards FCFA consacrés à la résolution de ces problèmes. Au bout de trois ans, de la période de la FEC, nous pourrions être sûrs de régler certaines situations. Voilà l'approche adoptée par le gouvernement. Cela n'exclut pas que nous pourrions avoir des inscriptions budgétaires mais ne remet pas en cause la volonté d'un traitement global de la situation », a-t-il poursuivi, précisant que la nécessité y est de traiter sérieusement et de façon radicale cette situation.

Sénateurs et ministres ont, en outre, échangé sur les questions d'eau et d'électricité, le calvaire des collectivités locales, la gestion des eaux usées et des déchets et bien d'autres sujets. Concluant l'échange, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a encouragé le gouvernement à fournir davantage d'efforts pour que les Congolais trouvent leur compte.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Impression des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## DÉCLARATION DU PATRIMOINE

## Pierre Ngolo se réjouit d'avoir accompli l'acte

Les membres du bureau du Sénat, les présidents des commissions permanentes et autres responsables de l'institution ont déclaré, le 3 décembre à Brazzaville, leurs biens devant la Cour suprême, lors d'une audience spéciale présidée par Henri Bouka. A l'issue de celle-ci, le président de la chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo, s'est réjoui d'avoir obéi à une obligation constitutionnelle.

Sous une pluie battante, le président du Sénat a tenu à honorer à l'obligation constitutionnelle. Avec les six autres membres de son bureau, les présidents des commissions permanentes et les directeurs rattachés, ils ont soumis à la Cour suprême leurs dossiers de patrimoine. Il s'agit d'une liste dûment établie dans laquelle le déclarant mentionne de façon exhaustive ses biens mobiliers, immobiliers et des comptes bancaires qu'il dispose à la date de sa nomination, tel que mentionné dans la Constitution du 25 octobre 2015.

Pour Pierre Ngolo, la déclaration des biens intègre la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et le gain facile qui gangrènent l'administration et la société congolaises. « C'est un sentiment de fierté, car j'ai toujours pensé qu'au-delà des simples déclarations, nous devons donner un véritable sens à la lutte contre les antivaleurs. L'acte de ce matin s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les antivaleurs, dans la perspective de la gestion de la société avec transparence. J'ai toujours pensé que nous ne pouvons pas mener le combat conduisant le pays au développement, sans s'imposer une discipline contre les déviances et la corruption », a souligné le président du Sénat.

Recevant les dossiers de déclaration, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, en a pris acte et promis aux déclarants d'en assurer la confidentialité. « Je prends acte de vos déclarations de patrimoine, je m'engage à les conserver et en assurer la confidentialité jusqu'à la fin de vos fonctions », a-t-il souligné.

Firmin Oyé

## VIE DES PARTIS

## La base de l'UDH-Yuki réclame la tenue d'une convention

A la faveur d'une causerie-débat organisée le 2 décembre par la direction politique de l'Union des démocrates humanistes yuki (UDH-Yuki) avec sa base, notamment celle de Ouenzé, Talangaï et Djiri, il a réclâmé à cor et à cri la convocation dans les plus brefs délais d'une convention nationale en vue de la restructuration du parti.

« Dans ce parti, il y a des vides juridiques. Il faut réglementer les textes afin il n'y ait plus de problèmes et s'il y en a, c'est parce qu'il y a un jeu d'intellectuels. Pour nous la base, si les textes sont réglementés, il n'y aura plus de problèmes. Vous allez nous laisser dans cette situation jusqu'à quand ? Harmonisez les textes et nous allons à la convention », a martelé la foule.

Prenant la parole à son tour, le premier vice-président de l'UDH-Yuki, Pascal Ngouanou, a rappelé que les us et coutumes du pays ne permettent pas de faire quoi que ce soit avant l'inhumation d'un disparu. « Le président Guy-Brice Parfait Kolélas n'a pas encore été inhumé et donc rien ne se fera avant cela », a-t-il dit.

La question de la convention ou du congrès et même des primaires est en débat au sein des instances du parti, a-t-il signifié, mais tous ces rendez-vous ne pourront avoir lieu qu'après les élections législatives. « Battons-nous d'abord pour les élections et la convention ou le congrès viendra après », a-t-il fait savoir.



Une vue des militants lors de la rencontre étaient au Congo, les souffrances du peuple congolais, les questions politiques, comment cela se passait. Suite donc à tout cela, il fallait donner un outil qui devait permettre de mettre fin à la misère des Congolais, aider le peuple pour le changement dans notre pays. L'UDH-Yuki est donc un outil de lutte pour le changement au Congo, le symbole de l'espoir », a-t-il conclu.

Pascal Ngouanou a présenté le risque de tenir la convention avant les élections. « Tenir la convention avant les élections législatives, c'est amener à changer le directeur de notre parti avec tout ce que cela comporte comme risques. On peut nous imposer de nouveaux dirigeants qui pourront faire basculer le parti à la majorité présidentielle. Mais sachez que l'UDH-Yuki ne basculera jamais à la majorité présidentielle », a-t-il insisté.

Ce dernier a rappelé la création de l'UDH-Yuki en 2017. « Nous avons vu les partis qui

Rappelons que cette série de rencontres avec la base a débuté le 27 novembre dernier par le 8e arrondissement Madibou.

Jean Jacques Koubemba

## LE FAIT DU JOUR

## Sam'Ovhey

Ainsi, jeudi 2 décembre, l'animateur dans les années 1970-1980 de la captivante chronique « Le courrier du pèlerin » sur Radio-Congo, rappelé à Dieu quelques jours plus tôt, a été porté en terre au cimetière du centre-ville de Brazzaville, en présence de sa famille éplorée. Pour l'avoir connu durant mes années de Fac et, plus tard, dans ma vie professionnelle, je retiens de Guy-Noël Sam'Ovhey Panquima qu'il était un homme habité par une certaine idée de perfection. Il avait une certaine passion pour l'accomplissement, sans doute beaucoup trop pour ne pas paraître pointilleux aux yeux de certains et d'approche difficile pour d'autres. La perfection, on le sait, est une qualité introuvable, le risque étant qu'à force de la rechercher, on produise son contraire.

De ce que l'on a entendu dire, Sam'Ovhey n'aurait toujours pas été « tendre » avec ses étudiants. Parions que ces derniers ne l'étaient à leur tour pas non plus avec lui et, rarement de vive voix, le lui rendaient chaque fois qu'ils en avaient

l'occasion par un foison de regards déviés quand ils le voyaient exercer ou passer sa route. Un enseignant « affectueux » en termes de distribution de « bonnes notes », il peut y en avoir un lot là où l'on ne veut pas s'élever par l'effort. Et même dans ce cas de figure-là, élèves et étudiants, inlassablement astucieux, trouveront à redire !

Homme à la stature forte, heureusement pour lui, les effronteries distillées dans les regards évoqués plus haut n'empruntaient guère le détour de l'outrage. Guy-Noël Sam inspirait de la retenue. On peut dire qu'il était paternaliste, cherchant toujours à mieux être accepté et compris des autres. Ayant inscrit jeune son nom en journalisme, avec le talent qu'on lui connaissait, surtout en matière de radio et de télévision, n'éprouvait-il pas une certaine absence de reconnaissance au point d'en souffrir au moins passablement sans le déclarer ? A ses cours, on en apprenait, en effet, à la fois sur la leçon du jour et sur ses propres parcours.

Guy-Noël Sam avait-il des amis ? Sur sa « short-list », on se souviendrait probablement d'un certain Michel qu'il a le plus célébré dans « Le courrier du pèlerin ». Michel était-ce réellement son ami ou le caprice autorisé par le métier de journaliste-chroniqueur qu'il avait tant aimé ? Je n'ose pas m'avancer plus loin sur ce terrain inconnu pour moi. Mais Michel, ce fut sans doute « Monsieur tout-le-monde », haut-placé ou citoyen du peu, porteur de choses et d'idées qu'il maniait avec talent.

Au fond, l'un des derniers doyens à continuer de dispenser les enseignements au parcours des sciences et techniques de la communication de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines à Marien-Ngouabi, de longues années après sa retraite, savait aussi composer. Il était souvent passé aux Dépêches de Brazzaville saluer ses anciens étudiants, la plupart des journalistes sur place l'ayant eu comme enseignant. Dans nos échanges, je lisais sur son expression une part de satisfaction mêlée à une agréable surprise de savoir que les jeunes

sur lesquels jadis son jugement en tant que formateur balançait entre « peut mieux faire », « doit encore attendre », façonnant des perceptions, avaient mûri et devenaient avec leurs forces et leurs faiblesses, des professionnels de l'information et de la communication.

Il nous témoignait son admiration, nous obtenions enfin de le prendre en interview, privilège qui fut le sien quand il travaillait à la radio et à la télévision congolaises, tenant à peu près à ne pas l'envisager dans le sens contraire. Il est certain que chez nous comme dans d'autres médias qu'il a dû visiter, chacun de ses interlocuteurs avait sa propre opinion sur le maître qu'il fut, peut-être même une certaine fixation. Les hommes parfaits ? On mettra longtemps à les réunir sur la place publique d'autant plus qu'il est difficile, en faisant la part des choses, de savoir du nombre qui sort des ventres de nos mamans combien survivent aux infortunes de la vie. Guy Ovhey, va ton chemin !

Gankama N'Siah

## COOPÉRATION

# Les 80 ans de l'AFD célébrés à Brazzaville

Une soirée en l'honneur de l'Agence française de développement (AFD) a réuni, le 2 décembre, des représentants français et autorités congolaises. L'événement placé sous le signe de l'art a permis d'évoquer la vision de l'institution, la lutte contre les inégalités dans le monde et la préservation de l'environnement.

La coopération entre la République du Congo et l'AFD a débuté depuis 1960. Créée le 2 décembre 1941 par le général de Gaulle, la Caisse centrale de la France libre devint, en 1958, la Caisse centrale de coopération économique, avant de devenir l'AFD en 1998, en tant qu'organisme d'aide au développement. En 2015, avec l'adoption des Objectifs de développement durable des Nations unies, elle s'est fixée de nouveaux défis d'accélérer la diffusion des solutions de développement durable.

Au Congo, au moins trente-six projets ont été financés à hauteur 680 millions d'euros par l'AFD en dix ans. L'institution a favorisé l'accès de plus de quatre cent cinquante mille personnes à l'eau potable, le développement du programme de l'employabilité des jeunes, la construction des infrastructures de transport, d'assainissement, d'énergie, de santé ainsi que le développement durable. Le directeur de l'AFD Congo,



François Barateau évoquant l'engagement de l'AFD/Adiac

Maurizio Cascioli, a salué une histoire « particulière » avec la République du Congo. « Si la plupart de nos partenaires de longue date l'ont façonnée et la connaissent bien, trop souvent nous

oublions le rôle qu'ont pu y jouer leurs partenaires ou grands-parents, ou d'autres proches, tant les débuts sont étroitement mêlés à la grande histoire ou à l'histoire des premiers

grands investissements en faveur de la population du pays », a-t-il souligné.

Cette commémoration a permis aux responsables français de susciter la réflexion sur le rôle et le positionnement

de l'agence, notamment en Afrique. « L'AFD va continuer chaque jour, par des actes concrets et à la place éminente qui est la sienne, à co-construire ce partenariat renouvelé, cette relation apaisée et ambitieuse entre la France et l'Afrique, entre une Europe et une Afrique toutes les deux plus fortes, plus intégrées et plus unies. Une relation fraternelle fondée sur un profond respect mutuel », a assuré François Barateau, l'ambassadeur de France au Congo. Le groupe AFD a pour horizon 2101, soit 80 ans supplémentaires pour élargir son engagement en faveur du développement durable mettant l'Homme et l'environnement au centre des activités productives. « Fermez les yeux, vous êtes en 2101... que voyez-vous ? », c'est autour de cette vision que les artistes peintres, plasticiens et slameurs se sont produits sur la scène de l'Institut français du Congo.

Fiacre Kombo

## AFRIQUE CENTRALE

## Une conférence à Brazzaville sur la transformation industrielle

Les hauts fonctionnaires et experts du Comité intergouvernemental pour l'Afrique centrale seront en conclave, du 6 au 10 décembre dans la capitale congolaise, pour prôner la diversification économique et l'amélioration du climat des affaires.

La 37<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental pour l'Afrique centrale, organisée par le gouvernement congolais et la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, va tenter de passer en revue l'engagement des pays dans la transformation industrielle, d'identifier les lacunes, avant de formuler les recommandations à l'endroit des gouvernements et instances communautaires sur les moyens pratiques de renforcer la compréhension et d'accélérer la diversification des économies dans la sous-région.

Dépendantes des matières premières (pétrole et mines), les économies de l'Afrique centrale sont moins résilientes face au choc extérieur. Toutes les économies de la sous-région battent de l'aile devant la double crise de la baisse des prix du baril du pétrole et de la pandémie de covid-19, en dépit des progrès qu'elles ont enregistrés durant ces dernières années.

Prélude à la conférence régionale de Brazzaville, la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration

régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a reçu, le 2 décembre, le responsable du bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies pour l'Afrique centrale, Jean Luc Mastaki Namegabe. Les deux personnalités ont évoqué les enjeux du conclave des hauts fonctionnaires et experts du Comité intergouvernemental.

Les dirigeants de l'Afrique centrale doivent désormais investir dans la transformation locale des matières premières, a plaidé Jean Luc Mastaki Namegabe. « Notre sous-région a été longtemps caractérisée par une croissance portée par le commerce des matières premières, notamment le pétrole, pour un certain nombre de pays et dont les fluctuations des cours ont fini par installer une vulnérabilité macro-économique. Nous devons opter pour les approches qui permettront de faire en sorte que les capitaux de nos industries leadership privé puissent porter cette ambition de transformation de ces économies », a-t-il insisté.



Des hauts fonctionnaires s'adressant à la presse/DR

Ce changement de paradigme, a poursuivi l'hôte de la ministre de l'Économie, nécessite que les

pouvoirs publics créent les meilleures conditions pour l'industrialisation et favorisent la parti-

cipation des acteurs de la société civile.

F.K.

## COOPÉRATION

## La France offre une niveleuse à l'École génie travaux

L'Equipe France au Congo a remis, le 26 novembre, une niveleuse d'une valeur de 65 millions FCFA à l'École génie travaux (EGT) de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville.

La cérémonie de remise officielle du matériel s'est déroulée en présence du colonel Rémy Caze-navelavie, attaché de défense près de l'ambassade de France, représentant l'ambassadeur de France au Congo. Ce dernier a remis les clés au directeur général des Affaires stratégiques et de la coopération militaire, le colonel Jean-Aimé Ignoumba, représentant le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. L'engin complexe permettra d'inculquer le savoir-faire essentiel à la préparation des sols et à l'entretien des routes ou des pistes. Il renforcera efficacement les capacités de formation et d'employabilité des bénéficiaires, qu'ils soient civils ou militaires. Dans un communiqué publié à

cette occasion, l'ambassade de France a rappelé que « ce nouveau don vient une fois de plus étoffer le parc d'engins à disposition de l'EGT et cédé par la France : un tractopelle, une pelle hydraulique, un minibus et désormais une niveleuse. Soit 550 millions FCFA investis à bon escient, au bénéfice premier des stagiaires de cette école d'excellence cofinancée par la France. L'événement a été « l'occasion de démontrer aux autorités congolaises l'investissement conséquent et permanent du partenaire français sur l'ensemble des projets qui participent au développement économique du Congo, en particulier en contribuant à la lutte contre le chômage

des jeunes civils, hommes ou femmes, en participant à la reconversion ou au retour à la vie civile des agents de la force publique, en réalisant aussi éventuellement des travaux au profit de la population lors de catastrophes naturelles ».

Pour le compte du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, signalons que la Direction de la coopération de sécurité et de défense soutient et finance plus d'une quinzaine d'écoles nationales à vocation régionale dans toute l'Afrique. Elle investit en apportant une expertise permanente, temporaire et ciblée, et également dans le cadre de l'accord avec le partenaire, en apportant des subsides pour le soutien de l'homme. Enfin, elle investit

surtout en mettant en place des moyens d'instruction qu'elle cède à l'École. « Une fois de plus, le soutien apporté par l'Equipe France au développement de l'EGT ainsi qu'à la formation et l'employabilité de ses bénéficiaires, qu'ils soient civils ou militaires, démontre toute la profondeur du partenariat historique et multiforme qui lie la France à la République du Congo », a indiqué l'ambassade de France.

La remise de la niveleuse a été également l'occasion pour le nouveau directeur de l'Agence française de développement, Maurizio Cascioli, de découvrir le potentiel de l'EGT.

C'est une école nationale à vocation régionale qui permet la for-

mation de cadres militaires issus de dix-huit pays africains, en partenariat avec la France. Il s'agit aussi d'un centre d'excellence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, qui contribue à la montée en puissance de la Force africaine en attente, en formant des cadres de la Force multinationale de l'Afrique centrale destinés à armer cette entité.

Enfin, l'EGT est un établissement public à caractère administratif, de formation professionnelle, ouvert sur la société congolaise et qui œuvre pleinement au développement économique et social du pays en contribuant notamment à l'employabilité de la jeunesse congolaise.

**Yvette Reine Nzaba**

## PRCCE II

## Giacomo Durazzo fait le point sur les avancées du programme

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Giacomo Durazzo, au cours d'une audience avec la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, a fait une présentation détaillée des actions menées et des avancées enregistrées dans la mise en œuvre du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II).

La rencontre avait pour objectif de présenter toutes les actions réalisées pour accompagner les chaînes de valeur et les filières des PME dans le cadre du PRCCE II. « Nous avons fait donc une présentation assez détaillée et fournie qui a permis d'informer la ministre sur les avancées de ce programme. Dans son ensemble, le projet se met en œuvre dans de très bonnes conditions avec des accompagnements, des formations, des équipements, apportant une série de clusters dans le domaine de l'agriculture, des forêts, dans l'utilisation du manioc aussi comme source d'alimentation », a expliqué Giacomo Durazzo, au sortir de l'audience avec la ministre.

Le PRCCE II est un programme qui vise à contribuer au renforcement de l'économie congolaise et à la création des emplois de manière à promouvoir le développement socio-économique harmonieux du Congo. Il est constitué de trois composantes, à savoir le renforcement du secteur privé et développement des PME ; l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la compétitivité et du commerce (contrôle de qualité et de normalisation).

S'agissant de la composante 2 qui porte sur l'amélioration du climat des affaires au Congo, elle vise à répondre à la faiblesse actuelle du dialogue public-privé, aux mauvaises relations existantes entre l'administration et le secteur privé, etc. A ce propos, Giacomo Durazzo a signifié que la question de l'amélioration du climat des affaires est fondamentale pour permettre la création d'entreprises. Les porteurs de projets ont donc besoin d'être accompagnés dans la mise en œuvre et l'exécution de leurs activités.

« L'amélioration du climat des affaires est l'un des piliers du projet actuel et probablement du nouveau programme. Mais, le climat des affaires reste effectivement un souci et cela est reconnu des autorités. Nous identifions donc les voies et moyens pour l'améliorer à travers des actions de formation, des forums sur la discussion entre les différentes parties prenantes. Il y a plusieurs pistes et nous espérons que les choses iront dans le bon sens pour justement favoriser la création de nouvelles entreprises et aussi le travail des entreprises existantes qu'elles soient petites, moyennes ou grandes », a fait savoir l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo.

A l'issue de cette audience, Giacomo Durazzo a annoncé que la deuxième phase du PRCCE va se terminer en 2023. A l'occasion, une mission d'experts sera prochainement au Congo en vue d'identifier et formuler un nouveau projet qui va toujours appuyer le secteur privé, notamment celui des PME dans le cadre de la transformation vers une économie verte durable digitalisée.

**G.I.L.**

## POSTE CONGOLAISE

## La transformation numérique, un impératif pour booster les services

La restitution de l'étude sur la transformation digitale de la poste congolaise par les experts de la Commission de l'Union africaine (UA) a eu lieu le 3 décembre, à Brazzaville, en présence du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo.



Photo de famille/Adiac

L'étude réalisée s'inscrit dans le cadre des engagements de la Commission de l'UA dans le développement d'une étude sur la numérisation harmonisée des services postaux africains, visant le soutien au développement de l'activité postale intra-africaine, l'intégration par les Etats des questions de souveraineté liées au développement numérique de la poste, l'évaluation de niveau d'inclusion de la transformation numérique de la poste.

Selon El Hadj Gley, consultant international, l'étude relative à la transformation de la poste congolaise a révélé plusieurs insuffisances et faiblesses qui ralentissent son développement, son amélioration et son fonctionnement. A cet effet, trente-cinq projets et recommandations clefs ont été formulés par les experts pour favoriser une transformation digitale au sein de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) et booster ses revenus.

S'agissant des recommandations, elles s'articulent autour des réformes réglementaires ; de l'infrastructure numérique ; du logistique électronique ; du déve-

veloppement des paiements électroniques, des services postaux numériques liés à l'administration électronique et enfin des actions digitales de soutien opérationnel et commercial.

« Lors de cette étude, nous avons identifié un certain nombre d'insuffisances sur le plan réglementaire, de commerce électronique innovant en termes de livraison, de distribution, de paiement que nous aimerions corrigés avec trente-cinq actions concrètes en vue d'atteindre un nouveau palier qui est la poste électronique de demain, celle qui soutient le commerce électronique. Pour cela, nous avons proposé un certain nombre d'actions qui permettront de développer la poste congolaise. Nous sommes extrêmement ambitieux car nous voulons être champions », a expliqué El Hadj Gley.

Pour sa part, le ministre Léon Juste Ibombo a signifié que l'étude ainsi réalisée constitue une brillante illustration de coopération et de solidarité intra-continentale, aujourd'hui plus qu'indispensable

entre le Congo et la Commission de l'UA, dans le secteur postal. A cet effet, il espère que cette étude contribuera à accélérer le processus déjà en marche de l'arrimage du Congo au développement de l'économie numérique.

« Le présent atelier de restitution d'étude sur la transformation numérique de la Sopéco arrive à point nommé, pour explorer, dans une approche prospective, les futurs possibles, pour redonner à notre poste la place et le rôle qu'entendent lui faire jouer, le gouvernement et la Commission de l'Union africaine, à l'aune de la Zone de libre échange continentale africaine », a-t-il indiqué. La directrice générale de la Poste, Ludovique Mbossa Mabwéré, quant à elle, a estimé que l'étude sur la transformation digitale de la poste congolaise corrobore l'idée qu'elle doit être un poste avancé des services du gouvernement. « La poste congolaise devrait s'appuyer sur un écosystème naissant, en construction, innovant que sont les start-ups », a-t-elle fait savoir.

**Gloria Imelda Lossele**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES HANDICAPÉS

## Un plaidoyer pour la valorisation des personnes vulnérables

Les personnes vivant avec handicap et souvent stigmatisées et marginalisées dans la société sont des ressources humaines, a expliqué le doyen de la Faculté des sciences économiques, le Pr Mathias Marie Adrien Ndinga, dans sa communication faite le 3 décembre, à Brazzaville, sur le thème « Regards croisés sur le handicap au Congo », à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la personne handicapée.

Les personnes handicapées ne doivent pas être présentées comme des vulnérables qui attendent toujours une assistance, a dit le Pr Mathias Marie Adrien Ndinga, ajoutant que cette catégorie de personnes accumule le capital humain. Il a déploré la méconnaissance des droits par ces dernières, les difficultés rencontrées au quotidien ainsi que l'inaccessibilité aux différents modes d'équipements aux services.

La Journée internationale des personnes vivant avec handicap a été organisée par le Laboratoire de formation et de recherche en population et développement de la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la population et du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

L'objectif a été de rassembler et de faire dialoguer des acteurs de la recherche et de la formation, de l'aide internationale et de la société civile autour des axes non exclusifs : genre et handicap, handicap et in-



clusion sanitaire, handicap et éducation et bien d'autres.

« Au-delà de cette démarche scientifique originale, sa principale préoccupation a été de placer la problématique du handicap au centre des préoccupations nationales dans le sens de sa mise sur agenda comme des politiques publiques prioritaires », ont expliqué les organisateurs.

L'événement a réuni des universitaires, des décideurs politiques,

les agences onusiennes ainsi que la société civile en vue de croiser les résultats des travaux de recherche et de recherche-action avec les approches professionnelles du handicap au Congo. Il a été marqué par plusieurs communications développées par différents orateurs sur les thèmes « La réponse sociale face au handicap lourd de l'enfant : cas de l'infirmité motrice cérébrale au Congo »; « Etre autochtone et handicapé ou la double peine sociale :

Des personnes handicapées / Adiac

retour d'expérience de terrain auprès des autochtones de la Lékoumou »; « Handicap et territorialité en République du Congo : analyse des disparités urbaine et rurale à travers le prisme médical ».

Le représentant assistant du Fonds des Nations unies pour la population au Congo, Benoît Libali, a expliqué dans son mot de circonstance l'importance de la Journée internationale des personnes handicapées. Elle permet, a-t-il dit, de mieux

comprendre les réalités sur le handicap, cerner les actions à mettre en œuvre pour la réduction des violences et inégalités en défaveur des personnes vivant avec handicap et documenter les recommandations clés pour un plaidoyer en vue d'une réponse holistique adaptée équilibrée de protection sociale.

« Les agences du système des Nations unies assurent l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promeuvent les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous », a-t-il indiqué.

Le conseiller aux Affaires sociales de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Etsan Ghislain Rock, a, pour sa part, annoncé l'organisation prochaine des activités en faveur des personnes vivant avec handicap à Kinkala, dans le département du Pool.

Lydie Gisèle Oko

## FORMATION

## Enseignants et inspecteurs outillés sur les nouvelles méthodes de la pédagogie

Au terme de plusieurs mois de formation intense sur la pédagogie active et participative ainsi que l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement, l'association française Action Real, en partenariat avec la plateforme congolaise Pratic, a remis, le 3 décembre, les certificats de fin de formation aux participants.



Les participants Adiac

Au total, ils étaient plus de cent soixante-dix enseignants et inspecteurs des deux lycées pilotes, à savoir 5-février 1979 et Antonio-Agostinho Neto B, qui ont participé à la session de formation axée sur la pédagogie active et participative, l'intégration des TIC dans l'enseignement ainsi que l'approche d'égalité de genre. Parallèlement, ils ont accompagné l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques dans la rédaction des programmes pour l'inclusion ou le renforcement des quatre matières liées à la culture,

la culture, l'éducation et les TIC. Les bénéficiaires se sont réjouis de participer à ce moment du donner et du recevoir. Ils ont, par la suite, promis de mettre en pratique toutes les connaissances acquises en redynamisant la pratique pédagogique.

De son côté, la présidente de l'association Action Real, Margarita Lopez, a estimé qu'il est nécessaire d'instaurer le numérique en milieu scolaire en mettant l'élève au cœur du système éducatif.

A la fin de la formation, les deux lycées pilotes ont bénéficié de

l'aménagement et de l'équipement de trois salles multimédias afin de mettre les TIC à la portée des acteurs du système éducatif. Notons que l'Action Real est une association de solidarité internationale créée en 2017. Elle milite dans les domaines de l'éducation, la culture et la formation de la population issue des milieux socio-économiques défavorisés. Pratic, pour sa part, est une organisation non gouvernementale qui œuvre dans le développement des TIC.

Rude Ngoma

## LUTTE CONTRE LE SIDA

## L'ACDS poursuit la campagne de sensibilisation des élèves



Les membres de l'ACDS échantent avec les élèves Adiac

Lancée le 30 novembre dernier par l'association Arche congolaise pour le développement social (ACDS) et ses partenaires de la société civile, la campagne de sensibilisation des jeunes à l'éducation sexuelle, notamment les maladies sexuellement transmissibles (MST) en général et le sida en particulier s'est poursuivie, le 2 décembre, à l'école primaire de la solidarité, à Bacongo.

Conduite par le président de l'ACDS, Celsa Vital Ngassaki Ndongo, la délégation de l'organisation de la société civile a usé de toutes les méthodes pour transmettre le message de prévention, de lutte et de prise en charge du VIH/sida.

Devant un peuple très jeune composé des élèves du cycle primaire, les orateurs ont exposé les conséquences néfastes d'une sexualité non contrôlée. Ils ont, en effet, mis en exergue les moyens de prévention, les pistes de traitement ainsi que les actes qui entraînent les jeunes à contracter les maladies et infections sexuellement transmissibles.

Quelques heures après la célébration, le 1er décembre, de la Journée internationale de lutte contre le sida, il était nécessaire d'éduquer les élèves sur cette maladie qui ne cesse de faire les dégâts. Ces derniers ont, à leur tour, posé les questions afin de faciliter la compréhension, appréhender les contours de cette pandémie.

La directrice de la vague B de cet établissement public, Ella Christelle Nkouikanai, a profité de l'occasion pour plaider en faveur de l'amélioration des conditions de travail des élèves et du personnel.

R.Ng.

## AFFAIRES SOCIALES

# Des initiatives pour renforcer l'inclusion des personnes vivant avec handicap

Selon la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou Kimbatsa, même s'il y a encore des besoins non satisfaits vis-à-vis des personnes vivant avec handicap, le gouvernement poursuit les efforts pour promouvoir leurs droits, réduire les inégalités à leur égard et les faire participer activement à la vie publique dans la marche vers le développement.

« La mise en place et le fonctionnement d'un dispositif d'accompagnement des élèves et étudiants aveugles dans les établissements scolaires et universitaires, l'attribution d'un quota de recrutement des personnes handicapées dans la Fonction publique, la fourniture d'aides auditives aux malentendants et d'aides techniques à la marche aux personnes à mobilité réduite, la production d'ouvrages en braille », font partie des initiatives du gouvernement en faveur des personnes vivant avec handicap, a souligné la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale dédiée aux citoyens de cette couche sociale, le 3 décembre. Cette journée a été célébrée sur le thème « Leadership et participation des personnes handicapées pour construire un monde post covid-19, inclusif, accessible et durable ».



La ministre Irène Mboukou-Kimbatsa faisant la déclaration du gouvernement

Sur le renforcement des capacités nationales à promouvoir l'accessibilité des personnes vivant avec handicap aux besoins sociaux de base et aux structures de prise de décision ainsi qu'à leur autonomisation, la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa a évoqué la Constitution du 25

octobre 2015. Celle-ci institue, en effet, le Conseil consultatif des personnes vivant handicap qui a pour missions essentielles d'émettre des avis, de faire des suggestions au gouvernement pour une meilleure prise en compte des attentes de cette couche sociale. De la sorte, les

personnes vivant avec handicap sont incluses dans le processus visant à résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées aux plans social, économique, politique, culturel... « Une avancée majeure », à en croire la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

En cette période pandémique, les personnes vivant avec handicap ont figuré parmi les couches sociales durement touchées par la crise sanitaire liée à la covid-19. Les pouvoirs publics leur ont apporté une assistance pour les soulager. Plus de 4000 handicapés affiliés et non affiliés aux organisations qui les rassemblent ont reçu des vivres et non-vivres. Sur les ménages enregistrés ayant au moins une personne vivant avec handicap, 34764 ont reçu les transferts monétaires : conditionnel, d'urgence et génératrice de revenus. La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a appelé à une grande mobilisation pour favoriser la participation sociale et l'épanouissement des personnes vivant avec handicap afin de renforcer leur pouvoir d'action. « Elles doivent s'épanouir et se développer dans les sphères de la vie », a fait savoir la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa.

Rominique Makaya

## FINANCEMENT CLIMATIQUE

## Les experts invitent la Banque mondiale à plus d'audace

La 26e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC) n'ayant pas répondu aux besoins de financement des pays à faible revenu, les experts estiment qu'il revient à la Banque mondiale et à d'autres prêteurs multilatéraux d'intensifier et d'être plus ambitieux en matière de financement climatique.

Au cours de la dernière décennie, la Banque mondiale (BM) s'est retirée de nombreux types d'investissements dans le carbone, y compris le financement direct du charbon. Après avoir lancé un plan d'action sur le changement climatique, elle annonce qu'elle s'alignerait sur l'accord de Paris sur le climat d'ici à juillet 2023. A l'issue la COP26 de Glasgow, en Ecosse, les observateurs déplorent une feuille de route peu claire, qui ne « donne pas beaucoup de confiance », a déclaré Christian Donaldson, conseiller politique chez Oxfam International. Or, « la banque dispose d'une capacité beaucoup plus grande à accroître ses investissements climatiques », a-t-il relevé. Cette déception survient

alors que les pays riches sont toujours en retard sur leur promesse de fournir cent milliards de dollars de financement climatique annuel. Dans le cadre de son plan d'action, la BM a annoncé qu'elle allouerait 35% de ses financements aux investissements liés au climat et plus généralement intégrerait les préoccupations climatiques dans sa programmation, et qu'elle s'abstiendrait de la plupart des investissements dans le gaz. Pour les experts, il y a plus de possibilités pour la BM d'intensifier son financement de l'énergie verte, des projets d'atténuation et des mesures d'adaptation. De plus, son plan finalisé devrait être ambitieux et servir d'exemple pour les autres banques et parties prenantes.

### 2025, une année cible

La BM a fixé 2025 comme année cible pour que la Société financière internationale se conforme à l'accord de Paris. « La Banque mondiale ne soutiendrait rien qui aurait un verrouillage carbone », a déclaré Mustafa Zakir Hussain, son spécialiste du changement climatique, soulignant que celle-ci continue d'inclure des aspects d'atténuation. Eurodad, un groupe de défense des droits, a indiqué que les pays à faible revenu réclamaient cinquante milliards de dollars de financement pour l'adaptation, tandis que même un engagement des pays riches de Glasgow, ne ferait que porter le total à quarante milliards de dollars. Cette lacune rend le rôle des banques multilatérales de développement encore plus cru-

cial, selon le groupe. En 2021, la BM a déployé un montant record de vingt-six milliards de dollars pour des projets liés au climat, un chiffre qui montre son poids. Son président, David Malpass, a vanté son travail sur le financement de l'adaptation, soulignant qu'une partie de l'objectif de l'institution était d'attirer des capitaux privés. « La clé est de préparer des plans nationaux avec des évaluations de marché qui peuvent encombrer le secteur privé », a déclaré David Malpass, affirmant que plus de place était disponible pour que son institution puisse aider.

Valerie Laxton, associée principale au World Resources Institute, a indiqué que les adaptations sont très spécifiques au contexte et locali-

sées. Cependant, pour que cela se produise, les banques devront jouer un rôle de leader. Mais, elle s'interroge autour de l'ambition : « De toute évidence, il doit y avoir une augmentation de l'ambition de tout renforcer, des premières étapes du dialogue avec les pays membres à la conception et aux prêts ». Alors que les pourparlers se poursuivent sur le réacheminement des DTS des pays riches, un lobbying est important de la part des organisations de la société civile et des États du groupe des vingt vulnérables, entre autres, pour s'assurer que le résultat répond aux besoins financiers immédiats des pays touchés par la pandémie de covid-19, ainsi qu'une forte concentration sur le climat.

Noël Ndong

## DIPLOMATIE

# Angela Merkel fait ses adieux à la France

La chancelière allemande a été reçue par le président français, Emmanuel Macron, à Beaune, en Bourgogne. Après avoir passé seize ans sur la scène mondiale et travaillé avec quatre présidents français, elle devrait quitter ses fonctions après la constitution d'un nouveau gouvernement. C'est donc une visite d'adieux qu'elle vient de rendre à la France au cours de laquelle elle a eu les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur.

A l'occasion de la dernière rencontre officielle entre Emmanuel Macron et Angela Merkel, le président français a remis à la chancelière allemande l'insigne de la grand-croix, la distinction la plus élevée de la Légion d'honneur, « pour marquer la solidité de l'amitié franco-allemande », selon l'Élysée. Emmanuel Macron a salué « le parcours exceptionnel et le magnifique destin européen » d'Angela Merkel. « Durant toutes ces années, tu as contribué à garder l'Europe unie malgré les chocs », a-t-il rappelé. La chancelière lui a retourné les amabilités : « Merci d'avoir accepté ce jeune président impétueux qui voulait tout bousculer ».

Angela Merkel aura travaillé étroitement avec quatre chefs d'Etat français : Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron. « Ce qui était bien avec tous les présidents c'est qu'on a partagé les mêmes valeurs, même si au début on avait souvent des idées différentes », a souligné la chancelière, avant d'affirmer : « On a souvent réussi à se mettre ensemble et à faire plus que ce qu'on aurait pu faire tout seul ».

## Le couple Macron-Merkel et les avancées européennes

« Nous avons ensemble bousculé beaucoup de choses et fait beaucoup pour l'Europe, avant la crise



et après la crise », a déclaré Emmanuel Macron. Ajoutant : « Depuis que tu es chancelière, la France a appris à te connaître et à t'aimer, durant toutes ces années, tu as contribué à garder l'Europe unie malgré tous les chocs ». Puis, il a rappelé les défis auxquels le couple franco-allemand a été confronté ces dernières années. Le dernier exemple en date est la réponse à la pandémie de covid-19.

L'une des initiatives les plus marquantes, portées par les deux pays dès mai 2020, a été le « plan de relance européen de 750 milliards d'euros, largement financé par des

emprunts européens mutualisés ». Entre Macron et Merkel, « Le Conseil des ministres franco-allemand de Meseberg, souvent sous-estimé, en juin 2018, a été une étape importante sur la voie du rapprochement », a rappelé le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes, Clément Beaune. Car « les deux savaient qu'on ne peut pas diriger l'Europe seul ou contre l'autre », a-t-il souligné. Par contre, Angela Merkel laisse son successeur avec quelques dossiers sensibles. Par exemple, l'autonomie stratégique pour l'Europe en matière de défense ou en

core la réforme des règles budgétaires.

## Angela Merkel, « une amie chère et fidèle de l'Afrique »

Pour le président la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, la chancelière allemande est « une amie chère et fidèle de l'Afrique ». Elle manquera aux personnalités « impliquées dans la promotion du développement du continent ». Elle a été « le fer de lance du Pacte avec l'Afrique », lancé en 2017 sous la présidence allemande du G20, « une initiative de Merkel » ; elle aura également «

contribué au Fonds africain de développement de la BAD ». Le patron de la BAD évoque également le soutien de la chancelière dans l'adoption de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, et sa sensibilité aux inégalités inhérentes à l'accès aux vaccins...Après le départ d'Angela Merkel, le président de la BAD invite l'Allemagne à rester attachée à l'Afrique.

## La riche biographie d'Angela Merkel

Fille d'un père pasteur et d'une mère institutrice, Angela Dorothea Merkel est née le 17 juillet 1954 à Hambourg. Physicienne de formation, membre de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), Angela Merkel est élue systématiquement au Bundestag depuis 1991. Sous la chancellerie d'Helmut Kohl, elle occupe plusieurs postes ministériels de 1991 à 1998, avant d'être élue à la tête de la CDU. En novembre 2005, elle est élue chancelière. Elle est reconduite à ce poste en 2009, en 2013, puis le 24 septembre 2017 pour un quatrième et dernier mandat. Angela Merkel aura été l'une des femmes les plus influentes du monde en ce début de XXIe siècle, et une personnalité centrale de l'Europe. Elle quittera la politique après la constitution d'un nouveau gouvernement allemand attendu. Elle gère actuellement les affaires courantes.

Noël Ndong



## EXPOSITION VENTE



Pour vos cadeaux de fin d'année et de nouvel an, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.



## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



## WEBTOON

## Les premiers auteurs de «Moabi» présentés au public

Dans le cadre de la 6e édition du Festival Bilili BD organisée du 30 novembre au 4 décembre à l'Institut français du Congo, la maison d'édition Dupuis, représentée par Vladimir Lentzy, éditeur et directeur de média-diffusion de livres et de bandes dessinées, a animé une conférence de presse au cours de laquelle a été présenté un échantillon des quinze premiers talents recrutés au Congo et dans la sous-région pour le lancement de la Webtoon «Moabi».

Les pionniers de «Moabi» sont originaires d'Afrique et viennent de quatre pays. Il s'agit, entre autres, de Rhys Massengo, Kevin Ekon Boman et Hance Iloki du Congo-Brazzaville ; Anani Accoh du Togo ; Berthet One et Christian Mbeva de la République démocratique du Congo ; Paul Monthé, Hugues Bertrand Biboum, Christophe Ngalle Edimo, Ebale Gunther Moss, Félix Fokoua, Landry Chedjou, Simon Mbumbo, et enfin la seule femme du lot, Pam Chan du Cameroun.

«Moabi», le tout nouveau magazine de la Webtoon Factory lancé simultanément le 30 novembre, à Paris et Brazzaville, proposera chaque mois des récits qui se passent en Afrique, tous réalisés par des auteurs du continent pour des Africains et le monde entier. A travers cette collaboration, la maison d'édition offre donc aux jeunes scénaristes et dessinateurs africains, recrutés au fil des années, la possibilité d'avoir une visibilité et une plateforme de diffusion internationale qui parle d'histoires authentiques avec des sujets comme la dot, la sapologie, la débrouillardise, la science-fiction



tion noire et bien d'autres réalités du continent. Des histoires riches de cultures et d'identités africaines abordées avec beaucoup de beauté, d'humour et de leçons de vie. Pour Vladimir Lentzy, le parcours et l'expérience des premiers auteurs de «Moabi» devraient emmener plus de jeunes africains, passionnés de bande dessinée, à oser et à ne jamais baisser les bras. « J'ai revu durant le festival, deux jeunes à qui j'avais dit non, en 2019, à cause de ce qu'ils proposaient et qui pour moi, s'apparentait à du Manga et non à leur identité d'Africain. Et je puis vous dire que nous allons travailler ensemble pour les prochaines publications de «Moabi» en 2023. Ce, parce qu'ils ont compris ce qui leur était reproché, ils ont évolué et intégré la vision du magazine. Et ça, c'est formidable ! », s'est-t-il réjoui. Aujourd'hui, si le métier semble intéressé de plus en plus de jeunes Africains qui pendant longtemps banalisaient leurs talents, faute de pouvoir en vivre réellement, le Camerounais Paul Monthé et le Congolais Kevin Ekon Boman ont souligné dans leurs interventions que la BD est un métier comme tout autre grâce auquel on peut projeter son avenir. « Aujourd'hui,

j'en parle parce que depuis trois mois, je vis entièrement de la BD et j'aimerais que de jeunes Congolais comme moi puissent en avoir pleinement connaissance. Ce en dépit des difficultés qui entourent la pratique du métier sur le continent », a fait savoir Kevin Ekon.

Après un lancement plutôt satisfaisant, la maison d'édition Dupuis compte étendre ses recrutements d'auteurs dans d'autres pays africains et se lance le défi de proposer à l'avenir des œuvres qui abordent la mémoire collective des griots parce qu'instinctivement, de nombreux sont abreuvés de comics, mangas et autres. « Ils ne sont pas forcément poussés à aller rencontrer des vieilles personnes qui vont raconter l'histoire. Ma prochaine mission serait de trouver des jeunes, les sensibiliser, puis trouver des griots, les mettre en relation et voir comment est-ce qu'on peut faire pour préserver la mémoire africaine, ce patrimoine qui risque de disparaître autrement », a déclaré Vladimir.

Merveille Atipo

## PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

## Les experts débattent sur l'inscription de la rumba congolaise

En route vers l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, c'est l'objet de la table ronde qui s'est ouverte le 3 décembre à Brazzaville, dans la salle de conférences du rectorat de l'Université Marien-Ngouabi, sous les auspices du ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo.

Après le mot d'usage du président du Comité scientifique, le Pr Joachim Emmanuel Goma-Thethet, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a ouvert la table ronde. Il s'est dit heureux de se retrouver au croisement de plusieurs intelligences réunies à Brazzaville pour débattre du concept rumba qui est si cher aux deux Congo. A propos, Dieudonné Moyongo a salué la délégation de la République démocratique du Congo (RDC) conduite par le Pr André Yoka Lye Mudaba.

En réalité, les chercheurs des deux pays avaient été sollicités par le ministère de la Culture et des Arts et le Comité scientifique chargé de ladite inscription, pour participer à un colloque international à propos. Mais les conséquences de la pandémie à corona virus «Covid 19» sur la circulation transfrontalière des biens et des personnes n'ont malheureusement pas permis la tenue, à Brazzaville, de cette rencontre intellectuelle. Cette dernière a été substituée par la présente table ronde qui permettra des échanges fructueux entre les chercheurs sur les aspects liés à l'origine, à l'histoire, à la sociologie, à l'évolution et à l'économie de la rumba congolaise, a-t-il expliqué.

« Cette table ronde représente la contribution des chercheurs de la République du Congo au pro-



cessus d'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité... Grâce à cette rencontre, nous sommes heureux de constater que nos chercheurs ont produit des réflexions académiques de qualité sur la rumba congolaise. Ces savoirs et bien d'autres à venir seront, j'en suis convaincu, enseignés dans les facultés et dans les écoles des métiers des arts et diffusés dans les revues scientifiques, les colloques et conférences », a déclaré le ministre de la Culture et des Arts.

S'en est suivie la leçon inaugurale du président du comité scienti-

fique conjoint RDC/ République du Congo, le Pr André Yoka Lye Mudaba, portant sur la candidature de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité : exposé de motifs. A l'issue de celle-ci, les conférenciers ont débuté les travaux en panel. Trois panels au total pour une dizaine de conférences.

## Les thèmes débattus

Le premier panel a porté sur le retour transdisciplinaire sur la genèse de la rumba congolaise. Les conférences suivantes ont été présentées : « Approche originelle et polyphonique tonales de la rumba congolaise » par Elvis Brunell Natou ; «

Aux origines de la rumba congolaise, la danse «nkumba», du petit État de Bungu aux indépendances africaines » par Jean Félix Yekoka. Et enfin, « Musique et danses de l'ancien Nsundi septentrional, éléments de connaissance de la rumba congolaise » par Roland Christian Mbinda Nzaou.

Le deuxième panel portant sur l'émergence, l'évolution et le parcours de la rumba congolaise a connu des conférences suivantes : « De Cuba aux deux Congo : dynamiques sonores et éclosion identitaire de la rumba congolaise » par Henri Ossebi ; « La rumba congolaise «danse» à travers les époques » par Charles Bouetoum-Kivindou ; « Les varia-

tions linguistiques dans la rumba congolaise : mixité culturelle ou croisements identitaires ? » par Stevio Ulrich Baral-Angui ; « Rumba-ndumba : regard d'un peintre sur la rumba congolaise » par Trigo Piula ; et « La rumba : un courant philosophique des systèmes de représentations bantu » par Grégoire Léfoouba.

Enfin le troisième panel a porté sur « Itinéraires transfrontaliers de la rumba congolaise : Afrique-Europe-Amériques ». Il a connu trois conférences exposées tour à tour par Clément Ossinondé sur le thème « L'aller et retour de la rumba » ; Lucien Nianguai Goma sur le thème « Les survivances culturelles kongo dans l'espace afro-américain : cas de la rumba du 17e au 19e siècle » ; puis le Pr Joachim Emmanuel Goma-Thethet sur « Joseph Kabasele, Jean Serges Esssous, Manu Dibango et Sam Mangwana : les quatre mousquetaires de la rumba congolaise ». La première journée a été agrémentée par Djoson philosophe et son groupe Super Nkolo Mboka lors de la cérémonie d'ouverture, puis Kosmos Mountouari, à la fin des travaux qui ont repris le 4 décembre. Notons que ce projet est accompagné par l'Unesco dont la représentante en République du Congo a pris part à l'ouverture de cette table ronde.

Bruno Okokana

## LIBÉRATION DE WILLY BAKONGA

## Emmanuel Adu Cole appelle à une enquête minutieuse

Le président de la Fondation Bill Clinton de la paix dit soutenir l'action initiée par la ministre en charge de la Justice mais celle-ci devra permettre de définir tous les contours de la remise en liberté controversée de Willy Bakonga, d'identifier toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans son dossier et les sanctionner selon la loi, pour éviter que le pays connaisse, à l'avenir, ce genre de cas.

Après avoir appris par les médias que le directeur de la prison centrale de Makala et son adjoint étaient suspendus par le ministre de la Justice, dans le cadre du dossier de la libération « frauduleuse » de l'ancien ministre Willy Bakonga, le président de la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), Emmanuel Adu Cole, a appelé à l'examen minutieux de ce dossier. Se disant ne pas être opposé à la décision de la ministre de la Justice, il estime que le dossier de l'ancien ministre Willy Bakonga serait très complexe et demanderait une étude méticuleuse.

Emmanuel Adu Cole appelle, de ce fait, à une enquête pour déterminer les contours exacts de la libération de cet ancien membre du gouvernement. « Selon les informations à notre possession, il était également bénéficiaire de cette mesure de grâce présidentielle ; mais, nous pensons que la procédure utilisée est suspecte », a indiqué le président de la FBCP dans un entretien, le 2 décembre, avec Le Courrier de Kinshasa. Etant donné qu'une enquête serait déjà initiée au niveau du ministère, Emmanuel Cole et son ONG la soutiennent car elle permettra de révéler les conditions exactes de cette libération jugée non conforme à la grâce présidentielle. « La grâce présidentielle est inattaquable. Mais, cette enquête permet-

tra d'identifier toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans cette affaire afin de les sanctionner dans le respect des textes légaux, pour que demain, des choses pareilles ne se reproduisent plus », a souligné Emmanuel Cole.

Ce défenseur des droits de l'homme révèle, par ailleurs, qu'il y a certaines autres personnes bénéficiaires de cette grâce qui se trouvent encore en prison. Il insiste alors sur l'équité dans l'application de la justice en République démocratique du Congo. « Nous demandons à la justice congolaise de ne pas être la justice pour un camp mais, pour tout le monde et, surtout d'appliquer les articles 149 et 151 de la Constitution », a insisté Emmanuel Adu Cole.

## Une remise en liberté controversée

L'ancien ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, Willy Bakonga, a été libéré le 25 novembre dans la soirée, alors qu'il avait été mis en cause dans l'affaire des cent jours - affaire de détournement de fonds publics dans laquelle des membres du gouvernement ont été impliqués. Il avait préalablement été condamné, en avril dernier, à trois ans pour blanchiment d'argent. Il avait alors quitté le pays, quelques mois plus tôt, avec plus de dix mille dollars en poche. Mais



Emmanuel Adu Cole/Adiac

il n'a, en revanche, pas encore été jugé pour le délit initial, le détournement supposé d'argent.

Les circonstances de sa remise en liberté restent encore floues car, malgré sa libération, l'ex-ministre n'en aurait pas encore fini avec la justice congolaise. Cette remise en liberté, près de sept mois après son arrestation, a suscité un tollé. Et, la ministre de la Justice, Rose Mutombo a noté des anomalies dans la décision de sa libération et a suggéré sa remise en prison.

Dans une correspondance adressée au procureur général près la Cour de cassation, en effet, la ministre aurait indiqué que l'acte qui a permis la libération de Willy Bakonga est une lettre envoyée au directeur de la prison cen-

trale de Makala par le procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe. Cette correspondance contenait une liste des condamnés qui seraient éligibles à la décision de mesure de grâce collective prise en juillet par le chef de l'État, Félix Tshisekedi. Et, le nom de Willy Bakonga y a été repris alors que ce dernier ne dépend pas de la juridiction du procureur près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe. « La ministre de la Justice désapprouve cette démarche et considère qu'il s'agit d'un manquement grave et d'un excès de pouvoir qui porte atteinte à l'exécution de l'ordonnance présidentielle du 28 juillet 2021 portant mesure collective de grâce », note-t-on. Demandant que Willy Bakon-

ga rentre en prison, la ministre a indiqué que « les personnes condamnées par la Cour de cassation doivent être ramenées dans l'état où elles étaient, avant sa lettre, à la prison centrale de Makala ».

Pendant que cette polémique continue de susciter des réactions, Willy Bakonga, lui, a disparu de la circulation. Il a choisi la clandestinité. Alors que certaines sources indiquent qu'il serait caché dans une résidence d'un de ses proches se trouvant dans les institutions, qui aurait également participé dans les tractations qui ont conduit à sa libération, certaines informations révèlent qu'il serait déjà à l'étranger, se soustrayant ainsi à la justice congolaise.

Lucien Dianzenza

## BUKAVU

## Des enquêtes exigées après blessures par balles des journalistes

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a appelé, le 2 décembre, à une enquête, après blessures par balles de Crispin Murhula, de Jérémie Baraka et d'Ishara Masirika, respectivement journalistes à la radiotélévision Eka et à Kivuavenir.com, station privée et média en ligne basés à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse se dit préoccupée par l'état de santé des trois professionnels des médias. L'enquête exigée devra permettre d'identifier les auteurs de l'acte décrié et les sanctionner conformément à la loi.

Crispin Murhula, Jérémie Baraka et Ishara Masirika, rappelle l'Olpa, ont été grièvement blessés par des projectiles et balles tirés par les éléments de la police nationale congolaise, alors qu'ils ef-

fectuaient, le 2 décembre, un reportage au siège de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu sur la séance plénière consacrée au vote de la motion de censure visant le gouverneur de province, Théo Ngwabidje Kasi.

« La police a tiré des projectiles et des balles pour empêcher les journalistes et les députés provinciaux d'accéder à l'Assemblée », a expliqué le communiqué de l'Olpa. Et de souligner que les journalistes s'en sont sortis avec des blessures au niveau des jambes. « Ils ont été conduits d'urgence dans une formation médicale de la place pour des soins appropriés », fait savoir cette association qui insiste sur l'implication des autorités compétentes pour identifier les auteurs de ces actes et les mettre à la disposition de la justice.

L.D.



## COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mission d'audit de la dette intérieure du Congo portant sur les arriérés commerciaux des exercices 2019-2020, des dépôts en consignation 2014-2020 et autres engagements émanant des ministères, il est demandé aux représentants légaux des entreprises dont les noms figurent sur la liste ci-dessous, de se présenter munis de leur dossier, au siège de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) de 9H et 17H, dès publication du présent communiqué jusqu'au 17 décembre 2021.

**NB:** Se munir d'une pièce d'identité pour les personnes physiques. En plus de la pièce d'identité, les représentants des sociétés devront se munir d'un document justifiant de leur qualité (statut de la société, une copie du RCCM). Une procuration dûment enregistrée auprès d'un notaire accompagnée d'une pièce d'identité pour toute personne représentant une tierce personne dans l'incapacité de se présenter. Les opérateurs sont priés de se présenter avec leur passe sanitaire ou un test PCR de moins de 72h à l'entrée de la CCA pour avoir accès au bureau des auditeurs. Les dossiers devront comporter des documents exigés par type de marché.

### Pour les marchés de travaux :

#### Composition du dossier à fournir

1. Le contrat ou lettre de commande ;
2. Les différentes factures ;

3. Les preuves de paiement (pour ceux qui ont déjà reçu des acomptes) ;
4. Le certificat de service fait ;
5. Rapports établis par le bureau de contrôle ;
6. Le dossier fiscal.

### Pour les marchés de fournitures et équipements

#### Composition du dossier à fournir

1. Le contrat ;
2. Le bon de commande ;
3. Les différentes factures ;
4. Le bon de livraison ou le procès-verbal de réception ;
5. Les documents d'importations pour les biens importés ;
6. Le dossier fiscal.

### Pour les marchés de services et de prestations intellectuelles

#### Composition du dossier à fournir

1. Le contrat ;
2. Les différentes factures ;
3. Le procès-verbal de réception ;
4. Le rapport fourni (uniquement pour les prestations intellectuelles) ;
5. Le dossier fiscal.



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

## LISTES DES TIERS A CONVOQUER

N° d'ordre	Bénéficiaires	N° d'ordre	Bénéficiaires
1	ESPELA SYSTEME E.S.	73	ETSHK PLUS CONSEILS.
2	ETS TFD.	74	NGAZANIA LUCILE CAROLE PULCHERIE
3	NBY IMMOBILIER CONSEILS NBY	75	ETS MANOU SERVICES MS
4	IKABA S.A.R.L.U.	76	GENERALE DES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS G. T. A SA
5	ETS GOSCHEN.	77	SOCIETE AIR COM.
6	D.S.A. CONGO D.S.A.C.	78	E.B-SERVICES S.A.R.L.U.
7	ETS. BOMBE - H.	79	ETS ZEMIRA BUSINESS.
8	« ETS THEO « E. T.	80	SYLLA COMPAGNIE SYCO
9	CONGOLAISE D'ETUDES DE CONSTRUCTION ET COMMERCE C.E.C.C. S.A.R.L	81	ETS OLLITA SERVICE.
10	ETS WHYNNIE SERVICES.	82	LA CONGOLAISE DE CONSTRUCTION SARL UNIPERSONNELLE.
11	ETS. BKET WORLD BUSINESS.	83	ETS AGRIPPA AGRIPPA
12	ETS LOUISFA BPO.	84	GOB, S.A.R.L.U.
13	SOCIETE TOUT NET TOUT NET	85	ETS. 6 S BUSINESS.
14	ETS «HERI SAR» ETS «HERI SAR»	86	ETS A.M.E.N.
15	SOCIETE DE TRAVAUX ET DE PRESTATION DE SERVICES SOTRAP UNIPERSONNELLE	87	SOCIETE SUPREME.
16	ETS ELISE & MARCEL.	88	SOCIETE DES PLAQUES ET MULTISERVICES S.P.A.M.S.
17	ABAD SERVICES.	89	SERVICE COMMUN D'ENTRETIEN DES VOIES NAVIGABLES RCA CONGO SCEVN
18	ETS DIVA & SAGESSE.	90	LACONGOLAISE DE CONSTRUCTION LCC
19	ETABLISSEMENT LG BUSINESS LG BUSINESS	91	ETS. GROUP SCHARIMEX.
20	ETS N.D SERVICES.	92	ETS PIERRE ARTHUR SERVICES.
21	ETS CLAUDE SERVICES.	93	SOCIETE LODETTE LODETTE
22	ETS DES SERVICES (D.E.S);	94	ETS. M.G.B..
23	ETS. BLT CONSULT.	95	SOCIETE GENERALE D'ELECTRICITE, PLOMBERIE ET CLIMATISATION SO.GE.PEC S.A.R.L.U.
24	SOCIETE CONGOLAISE INDUSTRIELLE YOEMB-BUSINESS C.I.Y.B	96	ETS BVENUS-PLUS
25	ETS. DM & J CONGO DM & J CONGO	97	ETS. SAINT MARTIN SAINT MARTIN
26	SOCIETE DES TRAVAUX PUBLICS FELLYNA STP FELLYNA	98	CABINET D'ETUDES, ASSISTANCE EN MANAGEMENT ET CONSEIL JURIDIQUE CEAM.J-CONSEIL
27	KOUMOU CONSTRUCTION K.C. SARLU	99	DIFFUSION UNIVERSELLE.
28	ETS CAROLE.	100	ETS. REVELATION DE L'EPOUSE.
29	SOCIETE BARE SERVICES EXPRESS CONGO.	101	ETS TOUJOURS CAMARADE.
30	ETS CARTIER.	102	M.H MULTI SERVICES M.H.M.S-SARLU
31	ETS KIMYA.	103	ETS BERNEY BERNEY
32	ETS LA PAILLE D'OR.	104	ETS S B CONSTRUCTION.
33	TES. LA GRACE.	105	ETOILE D'OR DANAYA.
34	ETS VICTORIA.	106	ETS CISSE CIDI.
35	«FRANCIS BUSINESS».	107	AMMI SERVICES A.M.S.
36	ETS. BADLVTE BUSINESS.	108	SOCIETE N.O.M.
37	ETS «EDO-SERVICE».	109	COTEMA SARLU.
38	ETS. PETER SERVICE.	110	SOCIETE SOLUTION JUSTE CONFORT.
39	CREDO-SERVICES C.S-SARL	111	GROUPE EFFORT PLUS S.A.R.L.U.
40	RENA SERVICES-SARL.	112	ETS M.A.
41	SOCIETE C. DANDRES SARL C. DANDRES	113	GROUPEMENT LGM NORD-SUD.
42	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE GESTION SCIG	114	ETS S.T.C. CONGO.
43	SOCIETE CAP INFORMATIQUE	115	ANG ENTREPRISES SARL-U.
44	LE RUSTEPH AFRICAN BUSINESS TRADING LE RUSTEPH A.B.T-SARL	116	DIF.
45	SOCIÉTÉ MONT - CARMEL 5 A SEC	117	GROUPE NELZA G.N - SARL
46	G.F.H. COMMERCE SERVICE ETS G.F.H	118	LA VICTOIRE DIVINE V.D-SARL
47	ETS. «GALSA GROUP « GALSA GROUP	119	ETS. LISE & ANGE.
48	ETS «C;G; BUSINESS SCE».	120	ETS» BOUYA ELABI JEAN LOUIS» B.E.J.L
49	MARCY PRODUCTION.	121	ETS SOLEIL E S
50	ETS ITOB.	122	ETS JPMS JPMS
51	GRACE A DIEU G.D-SARLU	123	SOCIETE MAMBOJI ANGOLA-CONGO SOMAC
52	ETS SERVICE-PRO.	124	HITEC SERVICES SARL UNIPERSONNELLE.
53	DOXAD-SARL	125	DISTRIGENE CONGO SARL.
54	FLORENT-SARLU	126	ETS. DIMI IMPORT-EXPORT
55	DIVINE DIFFUSION D D	127	ETS K G FABIOLA
56	NGALA B.H.N.B.H	128	SOCIETE DE CONSTRUCTION, DES TRAVAUX PUBLICS, DE TRAITEMENT DE PRODUITS PETROLIERS ET D'ETUDES SOCOTRAPE.
57	ETS. VAN ENERGIES.	129	COMATEG-MCG SARL.
58	GFH COMMERCE & SERVICES S.A.R.L.U..	130	ETS. LADY M.C. CONNECTION.
59	ETS. BONNE NOUVELLE.	131	GROUPE D'INITIATIVES POUR LE DEVELOPPEMENT GID-S.A
60	ETS LOUIS SERVICES.	132	SOCIETE OKOUEME S.O-SARLU
61	EMA GOLD CONGO.	133	SOCIETE UNIVERSEL DES SERVICES ET DES TECHNOLOGIES U.S.T
62	SOCIETE DE PRESTATION INTER CONTINENTAL SOPRINCO S.A.R.L	134	ETS MELEN-PARC.
63	ETS PHARMACIE DU DOMAINE.	135	CHINA XINMA ENGINEERING CONGO S.A.R.L.U.
64	ETS» CONGO-BATIMENTS» ETS» CONGO-BATIMENTS»	136	KPM KPM SARLU
65	ETS. MONZON-SARAH MONZON-SARAH	137	PRIVILEGE INDUSTRY
66	MAISON AUBAINE M.A.S.A.R.L.U	138	ASCA-TELECOMS ASCA-TELECOMS-S.A.
67	ETS MILLENIUM SERVICES.	139	CHINA MACHINERY ENGINEERING CORPORATION CMEC
68	ETS PHANY.	140	CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION CRBC
69	D. AVANTAGE D. A	141	UNICON CONGO.
70	ETS BELIEVE BUSINESS.	142	SINOHYDRO TIANJIN ENGINEERING CO. LTD. SINOHYDRO TIANJIN
71	ETS GROUPE GLORIAM-DEI-PRESIDE E.G.G.D.P.	143	SOCIETE ARCHITECTURE DU MARBRE S.A.R.L..
72	ETS « FELLYNA « FELLYNA		

144	INSTITUT DES ETUDES DE L'INGENIERIE ELECTRONIQUE DE CHINE C.E.E.D.I	223	HARMUNIV SARLU .
145	OVERSEAS INFRASTRUCTURE ALLIANCE (INDIA) PRIVATE LIMITED (SARL) .	224	ETS PHARMACIE IMMACULEE .
146	SOCIETE H.P.GAUFF INGENIEURE GMBH & CO . KG JBG	225	PHARMACIE DE NUIT MEDINE .
147	POINTE RAIL LIMITED .	226	ETS PHARMACIE DE NUIT CORONELA .
148	SEAS SE.AS.SARLU	227	ETS. GINOUE .
149	GEOCONSULT INTERNATIONAL G.I	228	PHARMACIE PONT SAINT -PIERRE PHARMACIE PONT SAINT -PIERRE
150	LSS CREATIVE .	229	ETS C.B INTERNATIONAL ETS C.B INTERNATIONAL
151	SOCIETE CHINA BEIJING RESIDENTIAL DEVELOPMENT AND CONSTRUCTION GROUP CORPORATION B.R.C.C-SARLU	230	B.M.G.D. SARLU .
152	MANOU SERVICES S.A.R.L.U	231	ETS MB SERVICES .
153	GROUPE CYRIAQUE S.A.R.L.U	232	PHARMACIE DU TRESOR .
154	ETS. BLED .	233	ETS FROLABANGO .
155	MIND CORP S.A.R.L.U .	234	ETS. NKIE .
156	SERTRA .	235	JAD PRESTATIONS .
157	ETS TARRA REGIS .	236	ETS PHARMACIE VALENCIA .
158	AGS CONGO DEMENAGEMENTS INTERNATIONAUX - SARL AGS CONGO SARL	237	ETS. SUZI INTERNATIONAL .
159	ETS. NOHAN .	238	SOCIETE GALLEY .
160	ETS. ARMEL CELESTE AC .	239	ETS SION .
161	ETS. EUDO CONTACTS EXPANSION .	240	ETS PRESTATION MULTI SERVICES .
162	ETS JR GROUP JR GROUP	241	ETS BUFALO .
163	ETS LA VIE	242	ETS. A.V. SERVICES .
164	ETS. MIMI PRESTATIONS .	243	AREVCOM .
165	ETS ALVYN SERVICES .	244	M2R-COMPANY M.C.
166	ETS ALPHA SERVICES .	245	ETS. RES SERVICES .
167	ETS PRESTATION LUCAS .	246	ADF CONGO .
168	ETS GROUPE DORLEM .	247	CONSTRUCTION TRAVAUX PUBLICS ASSAINISSEMENT S.A.R.L.U. COTRAS S.A.R.L.U
169	SOCIETE DE MINES ET GRAVIER DU CONGO SMGC- SARLU	248	ETS SIM HELICES CONGO .
170	Société CASPORT	249	CLIF DIFFUSION .
171	ETS LIBERTE S.C.C. .	250	ETS « HERVE SCES » .
172	ETS « STRABA » .	251	ETS. BILY MASTER .
173	ETS BAMA HOLDING .	252	NUMERICA GLOBAL SERVICES N.G.S.
174	ETS M N S .	253	BUREAU D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS B.E.B.A.T.P.
175	ETS « FAÏDA » .	254	ELITO .
176	ETS AUDE .	255	BAMBI SERVICES B.S.-SARLU
177	SOCIETE DES SERVICES ET DES PRESTATIONS SOSEP	256	L.N.INVESTMENT .
178	ETS « JUSTIN » ETS « JUSTIN »	257	SOCIETE DE PRESTATION DE SERVICES ZOOTECHNIQUES ET AGRICOLES S.A.R.L. UNIPERSONNELLE PRESZA- CONGO
179	ETS BMV BMV	258	BANETERIE S.A.R.L.U .
180	ETS ELVE - SERVICES - CONGO ESCO	259	CABINET DE MANAGEMENT ET D'ETUDE ENVIRONNEMENTALE
181	GLOBAL IMPACT .	260	KINGS INDUSTRIES .
182	ETS LP-SERVICES .	261	S.A.R.L. SERRU-TOP .
183	ETS VICTOIRE BUSINESS .	262	KIMO FOAM S.A.R.L. .
184	CONGO TRANSMISSION-SOC.T.SO	263	AMENE-GROUP SARLU A.G.
185	ETS GERPHA ALPHA CONTACT .	264	QUALITE OPTIMALE .
186	SOCIETE E2C .	265	ETS BARON SERVICES BARON SERVICES
187	SOCIETE M4 BUSINESS .	266	G.D.O BOKOUANGO CONSTRUCTION .
188	SOCIETE S2B .	267	PIERRE ANNE CONSTRUCTION P.A.C-SARLU
189	SOCIETE AVENTUS & CO AC	268	ETS PANORAMA .
190	ETS. AVILA SERVICES .	269	CYRFLO BUSINESS CFB
191	ETS. CELIA .	270	SOCIETE MODE SERVICES M.S-SARL
192	ETS « NAFI » NAFI	271	ETS. LOS SERVICES LOS SERVICES
193	ETS MERVEILLE .	272	ENTREPRISE AFRICAINE DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT AU CONGO EACA-SA-CONGO
194	GROUPE CONFORT INTERNATIONAL GROUPE CONFORT INTERNATIONAL	273	JOE MARY S.A.R.L.U .
195	ICARE SERVICES .	274	SO.FI.P-SARLU .
196	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RESIDENCE LINCOLN-IMMOCO SCI-LINCOLN-IMMOCO	275	RAMCO .
197	MTN INTERNATIONAL S.A MTN CONGO	276	HORT-ENTREPRISE
198	ETS WILFRID SCE ETS WILFRID SCE	277	ETS NDONGO BUSINES
199	BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO .	278	ETS COST SERVICES
200	ETS DAVINA SERVICE .	279	ETS S.D BUSINESS
201	AFRICA-ECO RESP .	280	ETS MJA
202	ETHIOPIAN AIR LINES .	281	ETS LANTANA SERVICES EXPRESS
203	SOCIETE DE GESTION HOTELIERE ET SERVICES G H S	282	JEN BUSINESS SARL
204	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MONTE CRISTO SCIMC	283	ETS MADAME PROPRE
205	ETS ELIOK .	284	REBORN
206	ETS O O G C .	285	ETS HONORA
207	ETS SOCOSER LTD .	286	GROUPE GHIS-SACKO
208	WORLD BUSINESS AFRIQUE SARLU .	287	ETSE,G,U
209	SOMMI-CONGO S.C.	288	ETS CONGO INVEST
210	ETS G.G .	289	ETS CONGO-BATIMENT
211	ETS NKOU SAGESSE .	290	CONGO INGENIERIE ET MANAGEMENT C.I.M
212	ETS M.S. .	291	LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS
213	CONGO EVOLUTION MULTI SERVICES CEMS SARLU	292	SOCIETE GLOIRE-ENTREPRISE
214	ETS KIATZ-ZOUB .	293	LITOLA SERVICES
215	JOHN'S.SERVICE JOHN'S.SERVICE	294	BP SERVICES S.A.R.L
216	ETS BEN MAN DE WEN .	295	CONGO BATIMENT ET COMMERCE GENERAL
217	ETS. RIVERA .	296	ETS NJL
218	ETS M D SERVICES .	297	ETS ETOILE POLAIRE
219	ETS N'G SERVICES .	298	SOCIETE INTERNATIONALE CONSTRUCTIONS ET NEGOCE ICONE
220	ETS EMMA SERVICES .	299	ETS. TENDRESSE
221	ETS. SOLEIL .	300	SOFAC
222	K.A.W.SERVICES .		

301	ETS «JOSEPH»	382	EMT/ÉTÉ-BINI
302	ROYAL CONSTRUCTION ROC	383	ESPOIR
303	STE DEZALTUS INVESTISSEMENT	384	ETS GOLLIARD
304	SOCIETE CONGOLAISE DE GESTION DES AFFAIRES	385	EXCL BTP
305	SOCIETE DE VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET CONSTRUCTION SOVEMAC CO	386	GAB SERVICES
306	DELTA CONSTRUCTION CO	387	GB
307	HULDA TRADING CO	388	GBA
308	BUROTOP IRIS	389	GEBACO
309	COJA JEUX AFRICAINS CO	390	GEO TEC
310	AVERDA CO	391	GEO CONSULT
311	BRCC CO	392	GETRAB
312	ETS BUSINESS TEC CO	393	GISTP
313	DORIAN CYTHIA LORENA DCAL SARL CO	394	GNCAC
314	DORSAH INTERIM CO	395	GROUPE BOUKA
315	HOTEL RESIDENCE MARINA CO	396	GTI / AETECH
316	R.A.F S.A.R.L.	397	GUANG FA
317	PUMA INTERNATIONAL CONGO S.A PIC S.A	398	HUMO
318	SOCIETE XOIL CONGO XOIL CONGO	399	INNOTECH
319	A.O.G.C DISTRIBUTION	400	ISD
320	SOCIETE ERIDAN CO	401	ISEPT
321	FATOU SALL CO	402	ITOU MOU
322	ARCHITECTURE-IMAGERIE ET CONSTRUCTION CO	403	ITOYA
323	SOCIETE ZHENGWEI TECHNIQUE CONGO S.Z.T.C	404	LE FIGAB
324	NATALIA SARLU CO	405	LIKOUALA TIMBER
325	JET SERVICE CO	406	LOB SERVICES
326	SOCIETE OLYMPIC PALACE HOTEL O . P . H CO	407	MAD
327	GAETANO ALOISIO & COSRL CO	408	MAMFOUANA
328	DURELLE SERVICES	409	MANA SERVICE BYBLOS
329	«GROUPE GHIS-SACKO» «G-G-S»	410	MANI SEVICES
330	STE NOGA LOGISTIQUE	411	MASTER4X4/JOEL ENVOL
331	PROJECT CONGO PC-SARLU	412	MB CONSTRUCTION
332	JET SERVICE HAVACILIK	413	MBTP
333	ETS ALLIAGE MANAGEMENT	414	MHB
334	AMJET	415	MIAMBANZILA
335	IBABMA ESTHER CLAUDIA	416	MISSAN
336	TRACTAFRIC	417	MOSSET
337	GLOBE CAST	418	NATHALY'S
338	MARCISA MULTI-SERVICES MMS-SARLU	419	ENTREPRISE MVP
339	ETS ELIKYA SERVICES	420	NGAK'S CONCEPT ING
340	AUDITEP SARL	421	NOCOTEC
341	SOCOTRAF	422	OLAS ENGINEER
342	CFAO	423	OTS
343	3 AAA	424	PRIMEX
344	YVON & PRUDENCE	425	RBE
345	BCBTP	426	SAFERCO
346	GID	427	SAGICONGO
347	ABTP	428	SARCES SERVICES
348	ACTP	429	SBTP
349	ADL	430	SCCPITP
350	AETECH	431	SEAS
351	SETRAF	432	SECOG CONGO
352	AFRIASIA	433	SEP
353	AGRO CONSORT	434	SGAD
354	ANDRADE DEVEL	435	SGTP
355	APPRO SERVICES BTP	436	SICAS
356	ASIA CONGO	437	SIPHI BUSINESS
357	BCD	438	SOBATTALANGAI
358	BECC	439	SOGEN
359	BRENDA SERVICE	440	SOPICOM
360	BEI	441	SOPICOM/CARREF. RENO
361	BOK SOLUTION	442	SOPREF
362	CBH	443	SOTRAB
363	CENTRAL BTP	444	SOTRACO
364	CES	445	SOTRANE
365	CGI	446	STGC
366	CIB	447	TAMAN INDUSTRIES
367	CIC	448	THALES ING
368	COCOA	449	TRABEC
369	CODECO	450	VIRGULE PLUS
370	CONGO STEEL CONSTRUCTION	451	VISION DE L'AIGLE
371	CONTRACTOR	452	BRCC
372	COST / MONTBAC	453	SOCIETE COM SERVICES
373	COTRAB	454	SOCIETE GEA
374	CTP	455	Y.O.T & A.N.P.S CORPORATING LTS. CO
375	CTS	456	STVPA
376	EBCS	457	TBI
377	ECBTP	458	VISION PLUS
378	ECCO ROUTE		
379	ECGM LABO CONGO		
380	EFFIMETH		
381	ELIS GITE		

## AFFAIRES

## Des formations pour faciliter les procédures de création d'entreprises

L'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE) a organisé, les 2 et 3 décembre, des ateliers d'harmonisation et d'alignement des procédures entre elle et les administrations partenaires.

Les représentants des administrations partenaires (Greffé du tribunal, impôts, NIU, Institut national de la statistique, commerce, CNSS, travail, police/immigration, ACPE, les représentants du secteur privé) ont pris part aux ateliers qui ont eu pour but de mettre à la disposition des administrations partenaires des outils et documents nécessaires afin de rendre effective l'opérationnalisation du guichet unique de création des entreprises par la facilitation et la simplification des procédures.

En effet l'ACPCE, créée en 2017 sous les cendres du Centre de formalités des entreprises, rencontre des difficultés dans son fonctionnement qui l'empêchent de remplir le vœu et la volonté du président de la République de voir être réduits les délais de création d'entreprise par la simplification des procédures.

Ainsi, dans le but de rendre effectives les opérations de création d'entreprise en 48 h en un seul lieu, en un seul document et en un seul paiement, Jacque-



Des participants aux ateliers

line Lydia Mikolo, ministre en charge des PME, de l'Artisanat et du Secteur informel, a instruit ses services pour que la réforme visant l'opérationnalisation effective du guichet unique qui passe par la digitalisation soit effective. Des ateliers ont donc été initiés pour atteindre ces objectifs, a dit Prince Bertrand Bahamboula, directeur de cabinet de la ministre des PME, de l'Artisanat et du Secteur informel. Il a ajouté que

ces ateliers ont pour but de faire l'état de cette réforme, de mettre en exergue les goulots d'étranglement constatés dans leur application et de trouver des solutions juridiques, organisationnelles et techniques de manière à permettre un fonctionnement har-

monieux et efficace du guichet unique.

Pendant deux jours, les participants ont suivi différents exposés en lien avec les procédures de création d'entreprises.

Signalons que l'Agence congolaise pour la création des entreprises a

été créée par la loi n°16-2017 du 30 mars 2017. Les formalités de déclaration liées à la création, au transfert, à l'extension, à la modification et cessation des activités commerciales s'effectuent à ce guichet unique qui est l'ACPCE. Elle regroupe la direction départementale du commerce pour l'établissement de l'autorisation d'exercice d'activités commerciales ; la direction départementale du travail pour l'immatriculation d'ouverture d'entreprise ; le greffe du tribunal de commerce pour l'établissement du registre de commerce et du crédit mobilier ; la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers pour inscription ; la caisse nationale de sécurité sociale pour immatriculation ; l'Institut national de la statistique pour l'obtention des numéros SCIET-SCIEN.

Hervé Brice Mampouya

## DISPARITION

## Jean Banzouzi-Malonga inhumé au cimetière de Ngoyo

**Décédé le 17 novembre dernier, le journaliste et chef d'antenne du journal «La Semaine Africaine» à Pointe-Noire a été inhumé, le 3 décembre, au cimetière de Ngoyo ex-péage, devant les parents, collègues, amis et connaissances éplorés.**

Après la messe de requiem en l'église Saint-Jean-Apôtre de Ngoyo, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de la ville océane, la mise en bière et la levée de corps à la morgue municipale, le cortège funèbre s'est immobilisé pendant quelques minutes au siège de «La Semaine Africaine» dans l'enceinte de l'évêché où étaient rassemblés les collègues journalistes, amis,

connaissances et le personnel de ce journal avec à sa tête Albert Mianzoukouta, le directeur de publication.

Tous sont venus rendre un dernier hommage à celui qui, pendant près de quarante ans, a servi loyalement comme journaliste dans divers organes de presse du pays. Pleurs, émotions, consternation ont marqué tous les visages qui ne verront plus leur collègue fauché par un chauffeur de bus sur l'avenue Marien-Ngouabi «Bord Bord».

Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière sis à l'ex-péage de Ngoyo où il a été inhumé après l'office religieux.

Dans les journaux «Le Stade», «La Nouvelle République», «La

Semaine Africaine», Jean Banzouzi Malonga qui a quitté la terre des hommes à 63 ans fut un journaliste exemplaire, disponible, travailleur et passionné mais aussi rieur et blagueur, toujours prêt à donner des précieux conseils aux jeunes. Attiré par le journalisme économique tout au long de sa carrière, Jean Banzouzi Malonga s'est singularisé par son professionnalisme et son savoir faire. Des qualités et des vertus qu'il a fait bénéficier aux sociétés de la place où il collaborait comme consultant, attaché à la communication et conseiller. Sa mort est une grande perte pour la presse congolaise. Adieu Jean Banzouzi Malonga.

H.B.M.

## HUMEUR

## Et le terme « tonton » dans les administrations !

Véritable congolisme, le terme « tonton » renvoie à une parenté réelle ou supposée. Et cela revient à dire rendre moi le service en premier et les autres pourront attendre plus tard. Pourtant, l'administration est impersonnelle et impartiale.

Tonton, traduction en vernaculaire du mot français « oncle », est un terme fort dans les rapports sociaux et a tendance à susciter de l'admiration et de la considération sociale.

Tenez ! Là où le bât blesse, c'est lorsque parmi des gens qui attendent depuis longtemps d'être reçus, il y a une urgence pour la bonne marche de l'administration, et après c'est tout le système qui peut être bloqué à cause de l'entrée en force de la terminologie « tonton ». Laquelle a freiné tout le service et par effet de choc ou de contagion, tout le système pourrait être bloqué à cause de l'emploi abusif de ce terme ou des termes qui lui sont connexes.

Nous n'allons pas dresser ici le tableau des services où ces termes s'emploient de plus en plus ces derniers temps. Mais citons pélemêle quelques-uns. Il y a des services hospitaliers, des services municipaux, des services de l'ordre public, des services douaniers, des services des impôts, des services de transport, des services d'hôtellerie, des services de l'éducation nationale... La liste n'est pas exhaustive, mais c'est une honte nationale si cela n'est pas arrêté. Car quand il y a des demandeurs de services dans un bureau et que l'agent se met debout pour ne recevoir que son « tonton », il oublie qu'il est placé à cette fonction pour servir tout citoyen qui se présente à lui. Cet agissement signifie passer à côté des obligations républicaines.

En clair, le terme « tonton » dans l'administration crée des velléités népotistes et partisans. C'est une figurine cachée de l'ethnocentrisme supposé ou fabriqué pour tuer l'administration. Il ouvre la voie à de nombreuses digressions dans des services. Ces mêmes digressions tournent le dos aux besoins réels de la structure. Encore qu'il est clairement établi que l'emploi abusif de cette terminologie de la parenté supposée casse les sanctions dans les administrations.

Ce qui revient à dire que « tonton » est un terme inapproprié et son emploi devrait être évité dans les administrations. Car en tout état de cause, il est quand même difficile qu'un chef dans une administration frappe son « tonton » ou sa « tantine » ou encore son « fami ». Alors quand la sanction s'étirole, l'administration s'écroule.

Faustin Akono

## NÉCROLOGIE

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mafimba et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père, oncle et grand-père, Bienvenu Alain Patrick Mafimba, survenu le 17 novembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°74, de la rue Dahomey, à Poto-Poto. L'inhumation a lieu mercredi 8 décembre 2021 à Brazzaville.



## AVIS DE RECHERCHE

Le Groupe Yannick recherche : Maître chien, APS (agent de sécurité), conducteur moto et véhicule, secrétaire.

Délai des dossiers du 6 au 10 décembre 2021.

Tél : 06 402 81 81

Adresse :

2549 rue Charles des Faucault Centre-ville, face Résidence Marina

## URBANISME

## Anatole Collinet Makosso visite des chantiers à Pointe-Noire

Le Premier ministre a visité le 1<sup>er</sup> décembre, pour la énième fois, les travaux titanesques des chantiers amorcés dans la ville océane.



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et les officiels DR

Accompagné de quelques membres du gouvernement, Anatole Collinet Makosso a visité notamment l'Hôpital général de Patra et le siège qui abritera la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire. Cette visite, en effet, lui a permis de toucher du doigt les réalités du terrain, de constater par lui-même l'état d'avancement des travaux et de rencontrer les responsables des sociétés chargées de la réalisation de ces chantiers. Au niveau de l'Hôpital général de Patra, le Premier ministre et sa délégation ont sillonné le chantier et reçu d'amples explications sur son évolution avant de visiter tour à tour la centrale à oxygène, la chaudière, l'incinérateur, les transformateurs électriques, la centrale d'épuration des eaux usées ainsi que la buanderie et le pavillon covid-19.

Construit dans l'arrondissement 6, Ngoyo, l'Hôpital général de Patra

est un complexe moderne d'une superficie de 13576, 11m<sup>2</sup>, comprenant un bâtiment principal divisé en huit blocs ou unités (chirurgie, maternité, pédiatrie, imagerie, urgences, administration générale) et des locaux annexes (logements, vestiaires, guérites et locaux techniques).

La visite effectuée par le chef du gouvernement a été soldée par une note de satisfaction, faisant appel à l'inauguration de cet édifice dans les tout prochains jours.

Au siège du Port autonome de Pointe-Noire, le Premier ministre a écouté également les responsables des travaux avant de visiter le chantier. Construit actuellement à 95%, ce bâtiment de type R+15 avec un niveau sous-sol constitue une tour à usage des bureaux et une salle de conférence attenante à la tour d'une capacité de 650 places assises. «*En dépit de quelques finitions, le nouveau siège du Port*

*autonome de Pointe-Noire est totalement disposé à recevoir ses occupants* », a dit Anatole Collinet Makosso.

Avant de terminer sa randonnée, le chef du gouvernement a marqué un arrêt au quartier Mboukou qui a subi d'énormes travaux de voiries grâce au projet Durquap. Ici, les rues et les avenues ont été entièrement recouvertes de pavés. Une métamorphose qui a considérablement amélioré les conditions de vie des citoyens qui, aujourd'hui, peuvent sillonner le quartier sans inquiétude en temps de pluie ou pas.

Notons que cette visite a permis au premier ministre de préparer le terrain en vue des inaugurations prochaines du siège du port autonome de Pointe-Noire et de l'hôpital général de Patra par le président de la République Denis Sassou Nguesso.

Hugues Prosper Mabonzo

## ATHLÉTISME

## Décès à Dakar de Lamine Diack

Le Sénégalais Lamine Diack, mort à 88 ans dans la nuit de jeudi à vendredi à Dakar, a régné durant deize ans à la tête de l'athlétisme mondial avant d'être rattrapé par les scandales et de devenir le symbole de l'affairisme qui a gangrené la fédération internationale (World athletics, ex-IAAF).

Une membre de la famille de Lamine Diack a annoncé à l'AFP son décès sans en préciser la cause, confirmant une information rapportée par la presse locale.

Lamine Diack a dirigé la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF, 1999-2015). Il était retourné au Sénégal en mai, pour la première fois depuis sa mise en examen en 2015. Il avait été retenu en France pendant des années en raison d'une affaire de corruption présumée autour du dopage en Russie.

Lamine Diack avait, en septembre 2020, été condamné par la justice française à quatre ans de prison, dont deux ferme, et 500 000 euros d'amende pour corruption et abus de confiance. Il avait fait appel de cette condamnation et la date d'un nouveau procès restait à fixer.

Il avait été condamné le 16 septembre 2020 à Paris, notamment pour avoir caché des cas de dopage en Russie ou retardé des sanctions contre des athlètes russes dopés en échange de financements et pour favoriser des négociations de sponsoring et de diffusion avec la Russie.

Sa mise en examen dans une autre affaire, encore non jugée, l'avait empêché de rentrer au Sénégal. Il s'était vu confisquer son passeport dans le cadre du contrôle judiciaire imposé par les juges.

Dans ce second dossier, Lamine Diack avait été mis en examen depuis le 27 mars 2019, toujours pour corruption, dans le cadre des attributions des Jeux Olympiques 2016 à Rio et 2020 à Tokyo, mais aussi dans les processus d'attribution des Mondiaux d'athlétisme de Pékin en 2015, puis des Mondiaux 2017 et 2019, pour lesquels le Qatar était candidat.

La juge chargée des investigations avait, avant son retour au Sénégal en



mai, levé son interdiction de quitter le territoire français contre le versement d'une caution de 500 000 euros correspondant à l'amende encourue, et à condition qu'il continue de répondre aux convocations judiciaires.

Un club de football sénégalais réputé, le Jaraaf de Dakar (première division), avait vendu une partie de son patrimoine foncier pour payer la caution. Lamine Diack a été à deux reprises président du Jaraaf, dans les années 1970 et 2000.

Sauteur en longueur sous le maillot de l'équipe de France, puis joueur de football -sa passion- et directeur technique national de l'équipe du Sénégal après l'indépendance de 1960 (entre 1964 et 1968), Lamine Diack a ensuite mené de pair des carrières prolifiques en politique et dans les instances sportives nationales puis internationales. Il a ainsi été président du Comité national olympique sénégalais, maire de Dakar, parlementaire et vice-président de la Fédération internationale d'athlétisme avant d'en prendre les rênes par acclamations en décembre 1999 à la mort de l'Italien Primo Nebiolo.

Camille Delourme

## RÉFLEXION

## Et la crise migratoire ...

Même si rien n'est encore joué sur cette terrible scène du temps présent, les migrations dites « sauvages » vers les nations riches de l'hémisphère nord qui s'accroissent de jour en jour ont au moins un effet positif : celui d'ouvrir les yeux des gouvernants de ces mêmes nations riches sur le fait que si elles n'aident pas au plus vite les pays dits « émergents » à accélérer leur développement, leurs propres peuples paieront au prix fort le fait d'avoir refusé trop longtemps de regarder la vérité en face et de prendre donc la juste mesure de leurs responsabilités dans les drames en série que provoque aujourd'hui la crise migratoire.

Ce message est très précisément celui que les plus hautes autorités de l'Église catholique ont entrepris de lancer ces derniers temps avec la visite que le pape François vient d'effectuer dans l'île de Chypre, puis en Grèce sur l'île de Lesbos, précisément

où vivent dans la misère des centaines, des milliers de réfugiés. Un message relayé avec force dans différents médias par le cardinal guinéen Robert Sarah, membre éminent de la Curie romaine, qui souligne à juste raison le fait que seul le développement de leur pays pourra dissuader les jeunes Africains et les jeunes Levantins de tenter de gagner la très riche Europe afin de travailler et de vivre décemment, mais aussi et surtout pour envoyer une partie de leurs gains à leurs familles restées sur place, dans leur pays d'origine.

La prise de conscience que génère aujourd'hui en Europe l'afflux des migrants venus de l'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient, ainsi que les terribles drames qui l'accompagnent dont la noyade récente de vingt-sept humains dans l'eau de la Manche confirme l'ampleur dramatique et ne peuvent que contraindre le Vieux continent à assister plus et mieux les

pays du Tiers-monde dans leur longue marche vers l'émergence. Un devoir d'autant plus évident que son aisance, sa prospérité, sa richesse présentes ont pour une très large part été créées par la colonisation et donc par l'asservissement de ces populations.

Aux problèmes de plus en plus lourds que pose l'aggravation continue des migrations sauvages s'ajoute maintenant le fait que des mafias, des organisations criminelles de plus en plus puissantes en prennent le contrôle. Ce qui se passe dans l'immense région du Sahel où ces trafics humains gangrenent la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad, la Libye, le Soudan, l'Éthiopie démontre que le trafic migratoire déstabilise dangereusement toute la partie nord de l'Afrique, favorise les extrémismes de toute nature, crée un abcès continental qu'il sera de plus en plus difficile de combattre.

Face à ces défis que l'Europe doit im-

pérativement relever il n'y a, en vérité, qu'une réponse possible, fiable : celle que les États-Unis lui ont apportée au sortir de la Seconde Guerre mondiale afin de la relever, c'est-à-dire lancer un Plan Marshall pour l'Afrique et le Levant qui permettra d'accélérer le développement des pays du grand Sud et qui dissuadera les jeunes générations de se lancer dans l'aventure mortelle de la migration en leur procurant là où elles sont nées emploi, confort, protection de la santé, sécurité.

L'Europe est suffisamment riche aujourd'hui pour mener à bien un tel grand dessein. Et comme son propre destin en dépend pour une large, très large part, elle n'a pas vraiment le choix ! Reste à savoir comment elle agira dans les mois et les années à venir pour relever le défi vital que lui lance aujourd'hui la vague migratoire.

Jean-Paul Pigasse